

AUX AGENTS

Le CANARD est vendu aux agents et marchands de journaux à raison de huit centins la douzaine. Les numéros non-vendus ne seront pas repris. Les commandes devront être adressées au No 516 rue Craig.

Les timbres-poste seront reçus pour des montants au-dessous d'un dollar.

L'ABONNEMENT

L'abonnement au CANARD est de 50 cts par année, 25 cts pour six mois, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

LE CANARD

MONTREAL, 3 FEVRIER 1894



NOS PREDICTIONS

Le CANARD fait mentir le proverbe disant que nul n'est prophète dans son propre pays. En voulez-vous la preuve? Prenez ce qui s'est passé depuis le commencement de la campagne municipale.

Le CANARD avait prédit que les échevins Turteau, Préfontaine, Robert, Savignac et Turtubise seraient élus. Ils l'ont été sans aller aux polls.

Le CANARD prédit aujourd'hui que Villeneuve sera élu maire par 800 voix de majorité. Il le sera.

Brunet remportera un triomphe éclatant dans St-Jacques.

Reneault sera battu à plate couture dans St-Louis.

Dagenais sera réélu par une très forte majorité dans St-Mario.

Grothé roulera Bayard dans St-Jean-Baptiste.

Jérémie Perreault succombera sous un coup de Beausoleil dans l'Est.

Dans le Centre, Geo. W. Parent aura une majorité imposante sur son concurrent.

Leclère sortira vainqueur dans sa lutte dans St-Jean-Baptiste.

Landry ditto dans St-Denis.

Tansy ditto dans St-Gabriel.

Judi soir le CANARD sera en liesse avec ses bons candidats.

VOTEZ POUR VILLENEUVE, LE CANDIDAT CANADIEN.

NOS ÉLECTIONS

L'ex-échevin Jeannotte est retiré de la vie municipale. C'est un frisé de moins dans le conseil de ville.

Les frisés, d'après les théoriciens récemment émis par un grand philosophe de Montréal, devraient jamais être appelés dans les mio s du peuple.

Ils sont de fort honnêtes gens, des époux des citoyens modèles. Mais ils ne doivent pas présider les destinées d'une nation.

Annibal était frisé.

Fen le général Boulanger était frisé.

Sir John Macdonald portait une chevelure frisée.

Quels bienfaits ont-ils répandus dans la ville de Montréal?

Voyez ce qu'il en coûte aujourd'hui.

Prenez au hommed'Etat aux cheveux plats, droits et ras, Sir Georges Etienne Cartier n'avait rien de frisé, aussi sous son régime notre pays est entré dans une ère de prospérité.

Dans la nature tout ce qui est frisé est une négation de la force et de l'énergie.

Regardez le bouleau, cet arbre à l'écorce frisée. A quoi est-il bon? Parlez-nous du chêne et des autres bois francs, leur écorce est toujours plate et forte.

Le chien de Terreneuve sous son poil frisé a le cœur affectueux et dévoué pour son maître. Mais que peut-il faire dans une bataille contre un boule dogue à poil ras?

Au conseil de ville l'échevin Cunningham était frisé. Quel bien y a-t-il fait?

Le CANARD ne veut pas entendre parler de frisés aujourd'hui.

**

Le CANARD va sous presse tous les mercredis soirs en portant la date du samedi suivant. Ses lecteurs ne doivent pas être étonnés si les caricatures ne traitent pas la question brûlante des élections de jeudi. A la semaine prochaine les charges électorales.

**



Le type qui s'est présenté hier dans le comité central de M. Louis Perreault et qui s'exerçait dans le vide à interrompre des orateurs invisibles en leur criant: Honte! Honte! C'est pas vrai! On les a pas tous! Résignez donc!



Voici le policeman qui a ramené le tapageur à l'ordre en lui criant: Now dry up. We have had enough of that bellowing.

Fumez le BLACKSTONE, le meilleur des cigares à 5c.

"AU CHIEN QUI PARLE"

"Du temps où les bêtes parlaient," a dit le fabuliste; donc, elles ont parlé, et si elles ont parlé, pourquoi ne parleraient-elles pas encore?

Ne rions donc pas trop de l'affirmation d'un marchand de vin, plaignant il y a quelques jours en police correctionnelle, qui a cru fermement entendre parler un chien, cet animal étant d'ailleurs réputé par son intelligence. On n'en est plus à ignorer que, par l'instruction, il joue aux cartes, aux dominos et gagne généralement les parties contre ses adversaires; pourquoi, dès lors ne lui apprendrait-on pas à parler?

C'est l'explication donnée par le plaignant de sa crédulité, dont se réjouit fort l'auditoire qui assiste au petit procès d'escroquerie soumis au tribunal.

—Eh bien, lui dit M. le président, vous avez une foi robuste.

Latronche (le plaignant).—Mais, monsieur le président, les consommateurs qui étaient chez moi, à ce moment-là, l'ont cru aussi.

M. le président.—Que le chien du prévenu parlait?

Latronche.—Mais certainement, ni plus ni moins qu'une personne humaine.

M. le président.—Vous avez tenu une conversation avec lui? (Rires).

Latronche.—Oh non! pas tant que ça.

M. le président.—Alors, qu'est-ce qu'il a dit?

Latronche.—Voilà. M. Pivot (c'est le prévenu) entre dans mon établissement avec son chien qui était un caniche.

M. le président.—Est-ce que vous le connaissiez?

Latronche.—Le chien?

Le président.—Le prévenu.

Latronche.—Je ne les connaissais ni l'un ni l'autre. Alors, il se met à une table, le chien saute sur un tabouret à côté de son maître et se met sur son derrière. Je m'approche, je demande à l'individu ce qu'il lui faut servir; il me répond: Du bock. Là-dessus, voilà une voix toute drôle qui dit: Moi, un morceau de viande! Je reste de côté, regardant qui est ce qui avait dit ça avec cette voix-là. Le maître me dit:—Ne faites pas attention, c'est mon chien.—Comment votre chien? que je fais.—Oui, qu'il me répond, je lui ai appris à parler. Moi, pensez, je ne pouvais plus en revenir, je croyais qu'il se fichait de moi.—Faites-le encore parler que je dis. Alors, il dit: Demandez lui ce qu'il faut lui servir. Moi, n'y croyant pas, mais pour la chose de voir, je dis au chien: Qu'est-ce qu'il faut te servir! Il recommence: Un morceau de viande!

Me voilà dans tous mes états. Mes consommateurs, qui s'étaient approchés, étaient là, les bras ballants, et ils disaient: Ah! il parle! il parle! Moi, je ne bougeais pas, tant j'étais la tête à l'envers et que le maître du chien me dit: Eh bien, servez nous donc! Je cours chercher le bock à l'individu et la viande au chien...

M. le président.—Vous a-t-il dit merci? (Rires.)

Latronche.—Non, il a sauté sur la viande. Alors voilà les consommateurs qui m'emmènent dans un coin et qui me disent tout bas: Achetez le donc! ça vous attirera un tas de monde. Vous ferez faire une enseigne: Au chien qui parle; votre établissement ne désemplira pas; il y a de l'or à gagner.

M. le président.—Et vous l'avez acheté?

Latronche.—Oui, monsieur, 400 fr. mais quand j'ai eu donné mon argent, voilà le chien qui dit à son maître: Ah! c'est comme ça, tu me vends! Eh bien, je ne parlerai plus.

M. le président.—Et, en effet, il n'a pas reparlé après le départ de son maître?

Latronche.—Pas un mot, pas une virgule, rien; mais le soir, tout le monde s'est fichu de moi, on m'a dit que le maître devait être un ventriloque. Alors me voilà furieux d'avoir été filouté. Je vas chez le commissaire de police, je lui conte mon affaire, il s'est mis à rire à ventre déboutonné.

M. le président.—Il y avait de quoi; enfin que vous a-t-il dit?

Latronche.—Il m'a dit que j'étais trop bête et tant pis pour moi; mais voilà que huit jours après, je trouve mon filou à la foire de Montmartre, où il était comme saltimbanque; alors je l'ai fait arrêter.

M. le président (au prévenu).—Vous êtes ventriloque?

Le prévenu.—Oui, monsieur.

M. le président.—Et vous avez escroqué le plaignant en lui faisant accroire que votre chien parlait?

Le prévenu.—C'est lui qui m'a tourmenté pour me l'acheter. Je ne voulais pas, vu que je n'en sors pour gagner ma vie; alors le marchand de vin me dit: Je vous en donne 200 fr. J'ai refusé.—300, qu'il me dit. Pour lors, je dis à mon à par, que je pourrais me procurer un autre chien; là-dessus le marchand de vin n'attend pas et me dit:—Voyons, je vous en donne 400 francs et, avec ça, le bock et le morceau de veau à l'œil. Ma foi, comme il me tourmentait, j'ai accepté.

M. le président.—Et le chien, qu'est-il devenu?

Le prévenu.—Il est venu me retrouver (rires); mais il est à monsieur, s'il le veut...

Latronche.—Merci, un chien qui ne parle pas!

M. le président.—Ainsi, c'est vous qui avez tourmenté le prévenu pour lui faire accepter votre argent?

Latronche.—Parce que les consommateurs m'avaient dit qu'avec l'enseigne du Chien qui parle, je gagnerais de l'or gros comme moi.

Dans ces conditions, le tribunal a jugé que le délit d'escroquerie n'était pas suffisamment caractérisé et il a acquitté l'instructeur de chiens.

Morale: Ne soyons pas surpris que les bêtes aient parlé autrefois, quand nous voyons aujourd'hui plus bêtes qu'elles qui parlent également.

VOTEZ POUR VILLENEUVE, LE CANDIDAT CANADIEN.



M. X... le coiffeur bien connu de la rue Notre-Dame, compte une foule d'amis, parmi les avocats, les notaires et les journalistes.

On lui connaît un malheureux défaut, c'est de tricher la douane de Sa Majesté.

Chaque fois qu'une compagnie de chemin de fer annonce une excursion à \$10 entre Montréal et New-York, il en profite pour renouveler son stock de parfumerie, de savons, etc.

Lorsqu'il prend le couvoi de retour, il s'adresse à chacun de ses amis et lui dit:

—Tiens, toi, tu vas me faire le plaisir de mettre ce petit paquet dans ta poche. Tu me le remettras après que nous serons sortis de la gare Bonaventure.

A sa dernière excursion il avait au moins dix paquets distribués de la sorte.

A l'arrivée du convoi à Rouse's Point, les gabelous entrent en scène.

—Messieurs, dans votre bagage avez-vous quelque chose à déolarer?

—J'ai ce petit paquet. J'ignore s'il y a des impôts à payer.

Le douanier ouvre le paquet contenant des parfums de Lubin.

—Bon, vous aurez \$1.25 à payer là-dessus.

Le deuxième ami fait la même déclaration. Encore une petite somme de 75 cts à être payée par M. X...

Le troisième, le quatrième et voire même le dixième ami, renouvellent la même scène.

Le malheureux coiffeur a été obligé de se fendre d'une dizaine de dollars au profit de la Couronne.

Allez donc vous fier aux amis après cela.



—Quelle différence y a-t-il entre le bon Dieu et l'eau.

—...?

Dieu a fait le ciel et la terre en six jours et l'eau fit crêder en six bémols, (l'oplioclède en 6 bémols pour les lecteurs de la Vérité.)



Quand est-ce que les loups souffrent des dents?

Lorsque les chiens leur mordent les fesses.



Il faut que la moralité du nouveau quartier St-Denis, atteigne au plus vite le même niveau que celui des quartiers adjacents. C'est à vous d'y voir, messieurs les commissaires de licences. Il n'y a pas d'auberges dans l'ancien Côteau St-Louis. Maintenant il en faut, histoire de grossir le revenu de notre gouvernement provincial.



La série complète du CANARD est devenue très rare. Toute personne pour l'obtenir à nos bureaux, devra payer 50 cts en sus de l'abonnement ordinaire.



Le CANARD prie ses collaborateurs ordinaires d'accepter ses excuses, pour n'avoir pas publié cette semaine, les articles qu'il a l'habitude de recevoir par la poste. La raison est que nous avons été obligé d'avancer de 2 jours la publication du journal, à cause des élections municipales.